

Peinture / atelier

Option : Peinture

Cycle : Bachelier

Bloc : 1

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 540 h (18 h / semaine)

Crédit : 32

Pondération : 18

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

**Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts
(BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000**

**Enseignant : Thierry Grootaers,
t.grootaers@intra-esavl.be
Loïc Moons, l.moons@intra-esavl.be**

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les bases techniques et pratiques picturales.
- Mettre en place une méthode de recherche et d'expérimentation.
- Ouvrir l'étudiant aux multiples pratiques artistiques historiques et contemporaines, afin d'entamer une démarche et une réflexion personnelle et critique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Maîtrise et connaissance des outils, supports, préparations, liants et médiums, etc.
- Notions empiriques de la peinture telles que représentation, composition, expression, unité et facture...
- Développement d'une pratique expérimentale : essai-erreur-progrès.
- Gestion de l'espace et du temps de travail.
- Analyse critique, confrontation aux pratiques historiques et contemporaines.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Travaux pratiques à partir de l'observation et/ou de composition.
- Expérimentation des constituants de la peinture.
- Exposés sur les principes et techniques de base associées à une pédagogie individualisée et différenciée.
- L'étudiant devra étayer ses recherches au moyen de documents, carnets de notes, projets, etc.
- Documentation et discussions sur l'art ancien et actuel (livres, bibliothèques), autour de visites expositions.
- L'atelier est un laboratoire, les étudiants sont régulièrement invités à observer et partager leurs expériences et savoirs personnels afin de développer un esprit critique sur leur propre démarche.
- Ce travail continu est ponctué, en cours de semestre par des bilans, des évaluations globales, synthèses permettant d'adapter, d'orienter ou prolonger les recherches et acquis en construction.

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation-bilan (deux par quadrimestre).
- Évaluation de fin d'année : jury interne.

Critères d'évaluation

- implication personnelle, engagement, régularité ;
- esprit de recherche ;
- qualité et pertinence des travaux réalisés ;
- choix et application sensible des techniques (formes, moyens, résultats) ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.